



CONSEIL
DU PATRIMOINE
DE MONTRÉAL

Rapport d'activités 2005

*Le patrimoine
une préoccupation
de plus en plus affirmée et partagée*

Le patrimoine

*une
préoccupation
de plus
en plus
affirmée et
partagée*

Table des matières

Lettre au président du conseil de la ville

Message de la présidente

La politique du patrimoine : une affirmation décisive
Une préoccupation qui imprègne toute l'action municipale
Les interventions marquantes
Les défis identifiés

Historique – la sauvegarde du patrimoine montréalais

Le Conseil du patrimoine de Montréal

Les membres
Le cadre juridique
La structure
La mission
Les fonctions

Bilan des activités 2005

Le Conseil du patrimoine en statistiques
Avis et mémoires
Études
Toponymie
Participation à des consultations, colloques et conférences
Diffusion et sensibilisation
Interfaces avec les arrondissements et les services municipaux
Relations avec divers organismes
Visites d'arrondissement
Administration

Annexe - Liste des biens protégés par les différentes juridictions

Monsieur Marcel Parent
Président du conseil de la Ville de Montréal

Monsieur le président,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités du Conseil du patrimoine de Montréal pour l'année 2005.

Au cours de ce deuxième exercice complet de son existence, vous constaterez que le Conseil du patrimoine a poursuivi et élargi son action, en même temps que la dimension patrimoniale s'inscrivait dans l'ensemble des champs de planification et d'intervention de la Ville sur le milieu naturel et bâti et en matière de développement culturel, économique et social. Toutes ces actions contribuent à faire du patrimoine une préoccupation de plus en plus affirmée et partagée.

Comme par les années passées, vous trouverez dans ce rapport un bilan factuel des réalisations du Conseil et une mise en perspective de ce bilan, un historique de la sauvegarde du patrimoine à Montréal et une liste des biens protégés.

En espérant que le contenu de ce rapport répondra à vos attentes, je vous prie, Monsieur le président, d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.



Louise Letocha
présidente

Message de la présidente

La politique du patrimoine : une affirmation décisive

Une étape cruciale a été franchie en 2005 avec l'adoption, par le conseil de la ville, de la Politique du patrimoine de la Ville de Montréal. En donnant suite à la recommandation émanant du Sommet de Montréal de juin 2002, l'adoption de cette politique est l'aboutissement d'un long processus notamment marqué, en 2004, par la publication de l'Énoncé d'orientation pour une politique du patrimoine. Le projet de politique qui en a découlé a été soumis à la consultation publique aux mois de décembre 2004, de janvier et de février 2005, suscitant pas moins de 69 mémoires, et la Politique a été adoptée au mois de mai 2005.

Par cette politique, la Ville reconnaît :

- l'affirmation de Montréal comme « métropole distinctive en Amérique [...] Elle le doit en grande partie à son identité : à la fois solidement ancrée dans son histoire et résolument tournée vers l'avenir »;
- que « la notion de patrimoine s'est élargie au-delà du monument historique pour englober une large part du cadre et des modes de vie »¹.

La *Politique du patrimoine* fait appel à la contribution des individus et des groupes associatifs, autant que des institutions. Elle mise sur le souci grandissant de la population à l'égard de la défense du patrimoine et de la protection environnementale et concrétise l'affirmation des rôles de gestionnaire et de propriétaire exemplaire que la Ville de Montréal entend assumer dans ces domaines.

1. Ville de Montréal. Politique du patrimoine. Montréal, mai 2005, p. 9.

Une préoccupation qui imprègne toute l'action municipale

Dans cette perspective, il est logique que la préoccupation patrimoniale soit exprimée, non seulement dans une politique sectorielle propre, mais dans un ensemble de plans, de politiques et de stratégies adoptées par la Ville pour planifier ses interventions sur les milieux naturels et bâtis, et en matière de développement culturel, économique et social.

Ce fut le cas, à la fin de 2004, avec le *Plan d'urbanisme*, qui fait de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti, archéologique et naturel l'une de ses principales orientations, et avec la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, qui préconise notamment la préservation des écosystèmes et des paysages naturels remarquables de Montréal. En 2005, la *Politique de développement culturel*, la *Politique de l'arbre*, la *Stratégie de développement économique*, le *Plan stratégique de développement durable* et le *Plan de Transport* ont tous inclus cette préoccupation à l'égard du patrimoine. Le Conseil a émis au cours de l'année des avis sur plusieurs de ces plans, stratégies et politiques de la Ville.

À l'échelle municipale, le patrimoine devient donc, au même titre que le développement durable, une préoccupation partagée, qui doit se retrouver dans l'ensemble des actions de la Ville.

Cette réalité se traduit, en termes administratifs, par des échanges et des interactions beaucoup plus élaborés et systématiques entre le Conseil du

patrimoine, les arrondissements et les services municipaux concernés. Un tableau de ces interfaces est présenté à la page 21.

Les interventions marquantes

Dans le domaine du **patrimoine religieux**, le Conseil participe, depuis 2004, avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec et le ministère de la Culture et des Communications du Québec, au processus d'évaluation des lieux de culte montréalais.

On sait que l'île de Montréal abrite quelque 600 lieux de culte, dont environ 250 datent d'avant 1945. À la suite de cette évaluation, le Conseil a notamment initié, en collaboration avec le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et de quelques arrondissements, un processus d'analyse afin de mieux définir l'interaction des lieux de culte patrimoniaux avec leur environnement urbain, et de favoriser de nouvelles fonctions auxquelles pourraient éventuellement être réaffectés ces lieux et sites. Le Conseil souhaite que ce processus s'élargisse pour inclure plusieurs services de la ville et d'autres arrondissements afin de dégager des pistes d'actions dans ce domaine.

C'est également dans cet esprit que le Conseil a participé cette année, avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec, la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'UQAM et l'Université Concordia, à l'organisation d'un colloque international posant la question : *Quel avenir pour quelles églises?* Ce

colloque abordait trois grands thèmes : les régimes de propriété (à qui appartiennent/ devraient appartenir les églises?), la valeur d'usage (que faire d'une église?) et la planification urbaine (les églises et la ville d'hier à demain). Ce dernier thème a été inclus dans le programme à l'initiative du Conseil.

Sur ce même sujet, le Conseil a présenté un mémoire dans le cadre de la consultation tenue par la *Commission de la Culture de l'Assemblée nationale*, sur le patrimoine religieux du Québec. Ce mémoire avait pour buts de «montrer la complexité de la gestion des ensembles religieux et institutionnels à l'échelle urbaine en raison de l'ampleur de leur occupation du sol sur le territoire et des lacunes du cadre législatif pour supporter la protection de ce patrimoine» et de chercher «un terrain de concertation de manière à favoriser un partage des responsabilités entre l'institution religieuse et la société civile, dans l'objectif de la sauvegarde du patrimoine religieux, alors que la Ville de Montréal vient de se doter d'une Politique du patrimoine et d'un Plan d'urbanisme [...]»

En matière de **citation de monuments historiques** et de **constitution de sites du patrimoine**, le Conseil avait entrepris, dès l'an dernier, de relancer, avec le *Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine*, cette procédure qui n'était plus appliquée depuis les années 1990. Des progrès sensibles ont été obtenus en 2005 avec l'avancement de deux dossiers visant la constitution d'autant de sites du patrimoine. Le premier

concerne l'Île Sainte-Hélène : la valeur patrimoniale de plusieurs éléments présents dans l'île (archéologie amérindienne et euro-canadienne, patrimoine naturel, floristique et faunique, anciens bâtiments à vocation militaire, édifices et aménagements hérités d'Expo 67) fait l'objet d'un large consensus, que ce soit au niveau des études ou de la reconnaissance par les différents partenaires. Le dossier a reçu l'appui du Conseil d'arrondissement (qui propose d'y inclure l'Île Notre-Dame) et des services municipaux concernés; il devrait être présenté au comité exécutif, puis au conseil de la ville avant d'être soumis à la consultation publique par le Conseil du patrimoine. Ultimement, un règlement sera adopté, faisant de l'Île Sainte-Hélène un site patrimonial, tel qu'annoncé dans le Plan d'urbanisme.

De plus, le Conseil a émis deux avis sur des projets d'insertion de nouvelles activités de loisir dans l'Île Sainte-Hélène.

Le second projet est la constitution d'un site du patrimoine à la pointe Claire (aujourd'hui désignée sous le nom de «pointe de Pointe-Claire»), site en rive du lac Saint-Louis, exceptionnel par son environnement naturel autant que par ses richesses architecturales et archéologiques : l'église Saint-Joachim, construite par Victor Bourgeau entre 1881 et 1885, son presbytère (1848), le couvent des sœurs de la congrégation Notre-Dame (1867-1868), un moulin (1709-1710, classé bien archéologique en 1983) et plusieurs cimetières anciens. D'autre



part, un projet de construire un centre paroissial avec une salle communautaire et des espaces à bureaux est à l'étude. Sur ce projet, le Conseil a émis l'avis que, vu le caractère exceptionnel de l'ensemble de ce site, tout projet de nouvelle construction devrait y être conçu et étudié dans la perspective plus large de la préservation et de la mise en valeur de l'ensemble de ce site, dont il recommande, par ailleurs, qu'il soit reconnu comme site du patrimoine.

Pour ce qui a trait au Carmel, que le projet de déménagement de la communauté soumettait aux aléas d'une reconversion résidentielle, le Conseil avait demandé en 2004 que cet ensemble unique jouisse d'un statut de reconnaissance qui assure sa préservation globale, eu égard à sa valeur historique, architecturale et symbolique. Les bâtiments et le jardin ont fait l'objet d'une demande de classement, adressée à la ministre de la Culture et des Communications. Le Conseil réitère son souhait que l'ensemble bénéficie d'un statut de site du patrimoine.

Le Conseil continuera d'exercer sa vigilance à l'égard de ces trois sites et envisage de soumettre aux autorités municipales la reconnaissance d'autres sites d'intérêt patrimonial.

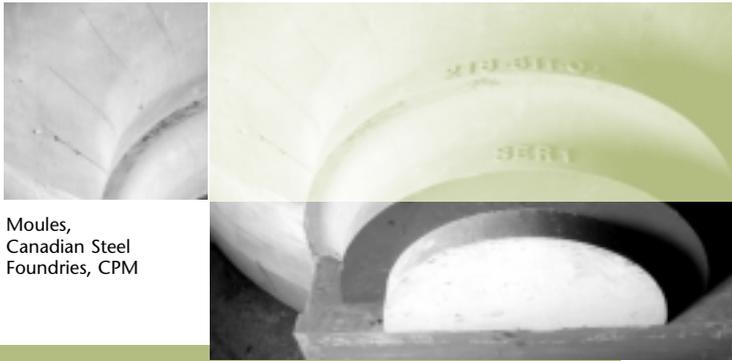
À la suite de la promulgation, au mois de mars 2005, par le gouvernement du Québec, du décret créant formellement **l'arrondissement historique et naturel du mont Royal**, déjà reconnu comme site du patrimoine par la Ville de Montréal en 1987, une table de concertation a été constituée afin d'assurer le transfert de sa gestion aux municipalités.

Par ailleurs, autour du mont Royal règne une grande activité :

- les travaux de réaménagement du carrefour du Parc - des Pins,
 - la construction des pavillons Bellini et Cancer de l'Université McGill,
 - le projet du stade Percival-Molson,
 - la nouvelle phase des travaux de l'Oratoire Saint-Joseph,
 - l'intégration à l'Université de Montréal de l'ancien couvent des sœurs des Saints Noms-de-Jésus-et-de-Marie,
 - la restauration du chalet et de la patinoire du Lac aux Castors,
 - la consolidation des assises du monument à Sir Georges-Étienne-Cartier,
- autant de dossiers sur lesquels le Conseil a émis des avis.

Dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, des développements immobiliers majeurs ont été réalisés en 2005, mettant en évidence la problématique de l'harmonisation architecturale entre les insertions modernes et l'environnement bâti ancien. Le défi, pour la Ville, reste de sensibiliser les entrepreneurs et les architectes à l'importance de concevoir des édifices qui affichent une signature moderne tout en s'intégrant dans un milieu patrimonial.

Le Conseil a de nouveau constaté, comme il l'avait déjà fait l'an dernier, que les **grandes institutions montréalaises d'enseignement**, qui expriment toutes des besoins d'expansion, n'ont pas toujours intégré la préoccupation patrimoniale et environnementale dans leurs projets de développement.



Moules,
Canadian Steel
Foundries, CPM

Le Conseil a été appelé à se prononcer sur plusieurs dossiers relatifs au patrimoine moderne :

- la modification au revêtement du 5, place Ville-Marie,
- la reconversion possible de la station Esso de l'Île des Sœurs, qui pose bien la question de la conservation de l'architecture moderne,
- la conservation des vestiges d'Expo 67 qui devra être considérée dans la perspective de l'Île Sainte-Hélène (et éventuellement de l'Île Notre-Dame et de la Cité du Havre) comme site du patrimoine,
- la modernisation des stations du métro de Montréal, qui soulève la question de la préservation de la qualité architecturale et de la signature d'origine de ces stations, face aux nécessaires restaurations et aux modifications que requiert l'implantation de nouvelles technologies (écrans, caméras de surveillance, etc.).

Le Conseil a, en outre, participé à une étude du site des Habitations Jeanne-Mance, premier projet moderne d'habitation sociale à Montréal.

Le Conseil demeure inquiet du sort réservé au **patrimoine industriel**, alors qu'il a assuré un lieu d'entreposage temporaire pour les moules de l'usine de la *Canadian Steel Foundries*, démolie en 2004. Le Conseil souhaite l'intégration de ces vestiges, sous une forme encore à définir, dans les aménagements et installations qui occuperont le site de l'usine disparue. Les archives restantes ont été déposées aux Archives nationales du Québec. Dans la suite de ce projet, le Conseil a aussi entamé une réflexion sur les grands ensembles industriels.

Le Conseil a été appelé à se prononcer sur les enjeux patrimoniaux liés au projet de modernisation de la rue Notre-Dame. Dans une étude commandée et dans son avis, le Conseil constate que, «la vocation industrielle de cette voie de circulation ainsi que la fonction résidentielle qui la voisine par l'entremise du tissu urbain des quartiers qui la bordent constituent les principaux aspects à considérer pour une intervention respectueuse du patrimoine.» Sur le tronçon destiné à devenir boulevard urbain, on doit notamment signaler, outre des ensembles d'intérêt reconnu, telle l'ancienne prison du Pied-du-courant, les structures portuaires et le complexe Molson, tous deux liés à l'histoire de Montréal et toujours actifs, l'ancienne station de pompage Craig, les installations de la raffinerie de sucre Lantic, incluant la tonnellerie, et divers autres équipements et sites à vocation industrielle. Une attention devra être portée au potentiel archéologique révélé par de récentes études, ainsi qu'aux ensembles résidentiels et à certains édifices institutionnels, telle la caserne Létourneux, qui témoignent de la vie de quartier dans ce secteur de Montréal.

Avec l'adoption en 2004 de la **Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels** de la Ville de Montréal, le Conseil s'est vu confirmer sa responsabilité en cette matière et participe notamment au Groupe conseil sur les milieux naturels, mis sur pied par la Direction des Parcs, jardins et espaces verts dans la foulée de cette Politique.



Détail, collège Saint-Louis de Lachine, CPM

Durant l'année, le Conseil a été contacté par des citoyens de l'Île des Sœurs, inquiets des impacts possibles d'un projet immobilier sur le parc du Domaine Saint-Paul, situé à la pointe sud de l'Île. Des rencontres ont eu lieu avec les citoyens et l'équipe de l'arrondissement Verdun qui, avec l'appui du Conseil, a demandé au *Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec* de soumettre le parc du Domaine Saint-Paul à une servitude de conservation, limitant les usages que l'on peut faire du site et de son environnement. Ce type d'intervention constituera une première à Montréal, dans un contexte où la protection des milieux naturels est appelée à prendre une importance croissante.

Les défis identifiés

Ce survol, de l'exercice de 2005, nous permet d'identifier quelques-uns des grands défis que le Conseil aura à relever au cours des prochains exercices :

- resserrer les relations avec les arrondissements et les services de la Ville afin d'assurer que le patrimoine, au sens large, soit de plus en plus une préoccupation partagée, intégrée à l'ensemble des actions municipales montréalaises;
- amener la Ville à assumer, en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine religieux bâti, le rôle qui correspond à la fois à ses moyens et à l'importance de ce patrimoine sur son territoire;
- clarifier la juridiction du Conseil sur l'ensemble du territoire de l'île de Montréal;

- exercer une veille constante à l'égard des projets d'aménagement et de développement dans les sites d'intérêt patrimonial, pour s'assurer qu'ils n'entravent en rien la conservation et la mise en valeur du patrimoine immobilier, mobilier, naturel et paysager;
- amener les grandes institutions montréalaises d'enseignement à intégrer la préoccupation patrimoniale à leurs plans de développement et à leurs projets de modification ou de restauration de leurs édifices;
- améliorer l'état des connaissances à l'égard du patrimoine moderne et du patrimoine industriel montréalais;
- éprouver les procédures et autres moyens de protection des milieux naturels, dans la foulée de l'application de la politique de la Ville en cette matière;
- s'assurer d'une cohérence des actions de la Ville dans le développement ou la mise en œuvre de ses politiques.

Louise Letocha
présidente

La sauvegarde du patrimoine montréalais

Voici
quelques dates
marquantes de
l'histoire de la
sauvegarde du
patrimoine
montréalais :

1858: création de la première *Société historique* francophone par Jacques Viger, premier maire élu de Montréal

1862: fondation de la *Société d'archéologie et de numismatique de Montréal*

1922: première *Loi relative à la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique et artistique* au Québec

1929: premier classement d'un bâtiment montréalais : le château Ramesay

1952: refonte de la Loi de 1922, maintenant intitulée *Loi relative aux monuments, sites et objets historiques et artistiques*

1962: création de la *Commission Viger*, instance consultative municipale qui a pour mission d'étudier tout ce qui a trait à la préservation du Vieux-Montréal

1963 - 1965: étude Van Ginkel (première vision globale du Vieux-Montréal); création de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal; plan directeur du Vieux-Montréal

1972: adoption de la *Loi sur les biens culturels* et création de la *Commission des biens culturels*

1973: fondation de l'organisme *Sauvons Montréal*

1975: fondation de l'organisme *Héritage Montréal*

1979: première Entente entre le ministère des Affaires culturelles (aujourd'hui ministère de la Culture et des Communications du

Québec) et la Ville de Montréal, sur la sauvegarde du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais; reconduite à six reprises, entre 1979 et 2005, l'Entente se traduit par des investissements publics de plus de 200 millions de dollars, consentis à part égale par les deux partenaires dans la sauvegarde du patrimoine et le développement culturel

1979: la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* instaure les *plans d'implantation et d'intégration architecturale*, que la plupart des villes de la Communauté urbaine de Montréal utiliseront pour protéger leur cadre bâti ou paysager

1980-1990: publication du *Répertoire d'architecture traditionnelle*, de la Communauté urbaine de Montréal (11 volumes)

1981: premier arrondissement naturel désigné sur l'île de Montréal : le boisé de Saraguay

1981: création de la SIMPA (*Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal*), une société paramunicipale

1982: réalisation de l'inventaire architectural du Vieux-Montréal

1986: modifications à la *Loi sur les biens culturels*, qui délègue certains pouvoirs aux municipalités; quelques-unes d'entre elles, dont Montréal, Outremont et Westmount, ont profité de ces prérogatives

1987: la Ville crée le *Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels*

1987: la Ville crée le site du patrimoine du mont Royal, le premier sur l'île

1990-1992: premier plan d'urbanisme de Montréal et cadre réglementaire, qui traduit la volonté municipale de protection et de mise en valeur du cadre bâti dans tous les arrondissements de la Ville

1995: création de la *Fondation du patrimoine religieux du Québec*

1996: création de la SDM (*Société de développement de Montréal*), société paramunicipale, qui intègre notamment une préoccupation patrimoniale

2002: le gouvernement du Québec adopte la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*

2003: début des opérations du *Conseil du patrimoine de Montréal*

2004 - 2005: la Ville de Montréal intègre la préoccupation patrimoniale dans divers plans, politiques et stratégies : *Plan d'urbanisme, Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels, Politique de l'arbre, Plan stratégique de développement durable, Politique de développement culturel, Stratégie de développement économique, Plan de Transport*

2005: le gouvernement du Québec reconnaît par décret l'arrondissement historique et naturel du mont Royal

2005: la Ville de Montréal adopte sa *Politique du patrimoine*



Le Conseil

du patrimoine de Montréal

Les membres

Madame **Louise Letocha**, professeure au département d'histoire de l'art de l'Université du Québec à Montréal, est la présidente du Conseil et Monsieur **Jacques Lecours**, urbaniste, spécialisé en protection et mise en valeur du patrimoine bâti et technologique, en est le vice-président, à la suite du départ, au mois de février 2005, de Monsieur Mehdi Ghafouri.

Les autres membres du Conseil sont : Monsieur **Pierre Bibeau**, anthropologue-archéologue, membre fondateur d'Arkéos, Monsieur **Normand Cazalais**, conseiller en aménagement du territoire et en environnement à Hydro-Québec et journaliste au Devoir, Madame **Sylvie Dufresne**, historienne et muséologue, directrice Expositions et recherche à Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Monsieur **Gilles Garand**, président du Conseil québécois du patrimoine vivant et président du Forum québécois du patrimoine, Monsieur **Philippe Poullaouec-Gonidec**,

professeur à l'École d'architecture, fondateur et titulaire de la Chaire UNESCO en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Madame **France Vanlaethem**, professeure à l'École de design de l'Université du Québec à Montréal et présidente-fondatrice de DOCOMOMO Québec.

Un nouveau membre, Monsieur **Laurent Lepage**, professeur à l'Institut des sciences de l'environnement et titulaire de la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains de l'UQAM, a été nommé au mois de janvier 2005.

Madame **Ewa Bieniecka**, architecte, professeure adjointe à l'École d'architecture de l'Université McGill, et Monsieur **Raouf Boutros**, architecte, fondateur de la firme Les architectes Boutros et Pratte sont membres suppléants du Conseil.

Le cadre juridique

En 2001, la *Loi sur la réorganisation municipale* (Loi 170) prévoit, à l'annexe 1 (Charte de la nouvelle Ville de Montréal) l'institution du Conseil du patrimoine de Montréal (art. 83.11 à 83.14).

Le 20 août 2002, le conseil de la ville de Montréal adopte le *Règlement sur le Conseil du patrimoine de Montréal* (02-136).

Le 25 août 2003, le conseil de la ville adopte le règlement modifiant certaines dispositions du règlement 02-136 et certaines dispositions du *Règlement sur la délégation de pouvoirs du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement* (02-002), et abroge le *Règlement sur la protection des biens culturels* (7272) de l'ancienne Ville de Montréal.

À la demande du Conseil, la Direction du contentieux, du *Service des affaires corporatives*, a clarifié en 2004 l'interprétation de ce nouveau règlement, en précisant que le conseil d'arrondissement doit informer le Conseil du patrimoine de Montréal de toute demande de permis ou certificats relatifs à une intervention projetée dans les sites protégés en vertu de la *Loi sur les biens culturels*, en même temps qu'il transmet la demande au comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement.

Avec l'adoption de la *Politique du patrimoine* et de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*, le Conseil est appelé à émettre des avis sur la protection, la conservation et la mise en valeur des

écoterritoires, des aménagements paysagers, des parcs, des milieux humides et des milieux naturels à protéger, dans une perspective de développement durable et d'amélioration de la qualité de vie des citoyens. À ce sujet, la Direction du contentieux, du *Service des affaires corporatives*, a émis en 2005, à la demande du Conseil, un avis statuant que la définition large du patrimoine, adoptée par le Conseil, inclut bien le patrimoine naturel.

La structure

Le Conseil est constitué de neuf membres, incluant un ou une président(e) et un ou une vice-président(e). Deux membres suppléants sont aussi nommés. Les mandats ne sont renouvelables qu'une fois, pour une durée de deux ans, par le conseil de la ville.

Quatre employées à statut temporaire accompagnent la présidente et le Conseil dans leurs fonctions : une conseillère en aménagement, une conseillère scientifique-biologiste, une secrétaire-rechercheuse et une secrétaire d'unité. Le personnel assure ainsi la réception des demandes, l'analyse des dossiers, la rédaction et la diffusion des avis. Il accompagne toute autre démarche de l'instance dans de multiples dossiers favorisant la protection et la mise en valeur du patrimoine montréalais.

**Conseil du patrimoine de Montréal
(présidente, vice-président, 7 membres,
2 membres suppléants)**

Présidence

Secrétaire-recherchiste

Comité des avis

Comité de toponymie

Patrimoine culturel

Patrimoine naturel

**conseillère en
aménagement**

**conseillère
scientifique-biologiste**

Secrétaire d'unité



Détail, collège Saint-Louis de Lachine, CPM

La mission

Le Conseil est l'instance consultative de la ville en matière de patrimoine. À ce titre, il conseille et avise le conseil de la Ville, le comité exécutif, les conseils d'arrondissement, les services municipaux et les citoyens.

Le Conseil développe une vision commune du patrimoine naturel et du patrimoine culturel pour la Ville de Montréal.

Le Conseil contribue au développement et à la mise en valeur du patrimoine montréalais en soutenant les efforts de reconnaissance, de mise en valeur et de protection du patrimoine, déployés par les citoyens, les organismes, les arrondissements et les autres instances intéressés.

Le Conseil favorise l'appropriation du patrimoine par les citoyens.

Les fonctions

Le Conseil du patrimoine de Montréal conseille et donne son avis, de sa propre initiative ou à la demande du conseil de la ville, du comité exécutif, des conseils d'arrondissement et des services municipaux, sur :

- les politiques et services municipaux à mettre en œuvre afin de favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine,
- les questions touchant à la protection et à la mise en valeur du patrimoine,

- les projets majeurs touchant un emplacement reconnu pour sa valeur patrimoniale,
- les demandes de démolition d'immeubles patrimoniaux,
- les demandes de citation de monuments historiques et de constitution de site du patrimoine.

Son rôle de conseiller et d'aviseur amène également le Conseil du patrimoine à se prononcer sur les projets de modifications au plan d'urbanisme et lors de l'adoption de projets majeurs touchant un emplacement reconnu pour sa valeur patrimoniale.

Par ailleurs, le Conseil du patrimoine :

- peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les représentations de toute personne ou tout groupe sur les questions relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine;
- recommande au conseil de la ville, au comité exécutif, aux conseils d'arrondissement et aux services municipaux que des études et des recherches relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine soient effectuées;
- contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique du patrimoine de la Ville;
- s'intéresse à l'initiation et à la sensibilisation au patrimoine en favorisant l'organisation d'activités et l'élaboration d'outils pédagogiques;
- peut demander la réalisation et la mise à jour d'inventaires du patrimoine montréalais et, à cette fin, établir des priorités.

Bilan des activités 2005

Le Conseil du patrimoine de Montréal en statistiques

Nombre de réunions

Réunions du Conseil du patrimoine de Montréal	12
Réunions du Comité des avis	14
Réunions du Comité de toponymie	7

Nombre de dossiers transmis au CPM pour information par les arrondissements

Ahuntsic-Cartierville	8
CDN – NDG	34
Dorval – Île Dorval	1
Outremont	1
Plateau Mont-Royal	1
Pointe-Claire	1
Sud-Ouest	1
Verdun	1
Ville-Marie	70

Nombre d'avis et de mémoires émis

Ahuntsic-Cartierville	5
CDN – NDG	16
Dorval – Île Dorval	0
Outremont	1
Plateau Mont-Royal	1
Pointe-Claire	1
Sud-Ouest	1
Verdun	1
Ville-Marie	28
Services centraux	14
TOTAL	68

Autres activités

Rencontres avec la responsable du dossier	
Culture et patrimoine au comité exécutif	5
Colloque – organisation	1
Colloques, conférences – participation	24
Conférences (présidente à titre de conférencière)	4
Participation à des consultations publiques	16
Visites d'arrondissement	2
Études et recherches	3

Ressources

Ressources financières : 500 000 \$	
Ressources humaines :	
quatre employées à temps plein sous la présidence	

Tableau des avis émis en 2005

Avis et mémoires

Le Conseil s'est penché sur plus de 130 dossiers, dont une soixantaine ont requis un avis et deux ont nécessité la présentation d'un mémoire : il s'agit de la consultation sur le patrimoine religieux du Québec, tenue par la Commission parlementaire de la Culture, et des audiences sur l'avant-projet de loi sur le développement durable, par la Commission parlementaire des Transports et de l'environnement.

Les membres du Conseil ont tenu 12 rencontres au cours de l'exercice, tandis que le comité des avis se réunissait 14 fois et le comité de toponymie 7 fois.

Une évaluation portant sur le suivi de 44 avis du Conseil a permis de constater que, dans 87 % des cas, les décisions des instances vont dans le même sens que les avis du Conseil.

Arrondissement	Objet	Adresse	Projet
Ahuntsic-Cartierville	Secteur résidentiel	10 780, rue Olympia	Projet de restauration
Ahuntsic-Cartierville	Secteur résidentiel	1771, boulevard Gouin Est	Subdivision et construction neuve
Ahuntsic-Cartierville	Secteur résidentiel	10833-35, rue du Pressoir	Démolition d'un hangar
Ahuntsic-Cartierville	Secteur résidentiel	1991, rue de l'île de la Visitation	Projet d'agrandissement
Ahuntsic-Cartierville	Secteur résidentiel	2354, boulevard Gouin Est	Projet de restauration
Ahuntsic-Cartierville	Secteur résidentiel	2925, boulevard Gouin Est	Remplacement de la porte de la façade
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Université de Montréal, Pavillon Thérèse-Casgrain	2450, boulevard Édouard-Montpetit	Remplacement des fenêtres de l'immeuble
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Secteur résidentiel	2741, boulevard Édouard- Montpetit	Remplacement de fenêtres et de contre-portes
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	École Polytechnique	2900, boulevard Édouard- Montpetit	Modifications extérieures
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Université de Montréal	3200, rue Jean-Brillant	Modifications extérieures
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Secteur résidentiel	3440, avenue Ridgewood	Remplacement de fenêtres et de portes
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Secteur résidentiel	3570, avenue Ridgewood	Remplacement de la brique sur tout le côté gauche du bâtiment
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Secteur résidentiel	3655, avenue Ridgewood	Remplacement de toutes les fenêtres actuelles
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Oratoire Saint-Joseph du Mont- Royal	3800, chemin Queen-Mary	Travaux d'aménagement paysager
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Secteur commercial	4470, chemin de la Côte-des- Neiges	Démolition d'une ancienne station service
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Trinity Anglican Memorial Church	5220, rue Sherbrooke Ouest	Projet de démolition - Avis concernant l'intérêt patrimonial de l'église
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Université de Montréal - École d'architecture	5620, avenue Darlington	Remplacement de fenêtres et de portes extérieures du pavillon de l'aménagement
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Secteur résidentiel	75, Surry Gardens	Remplacement de fenêtres
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Mausolée du cimetière Côte- des-Neiges	Mont-Royal	Construction neuve

Arrondissement	Objet	Adresse	Projet
Côte-des-Neiges Notre-Dame-de-Grace	Université de Montréal, Pavillons Roger-Gaudry et Claire-McNicoll		Remplacement de portes extérieures
Outremont	Ancienne Maison mère des sœurs des Saints-Noms-de- Jésus-et-de-Marie	1420, boulevard Mont-Royal	Aménagement intérieur pour l'Université de Montréal
Plateau Mont-Royal	Collège Rachel	310, rue Rachel	Conversion en maison de retraite
Pointe-Claire	Projet de construction d'un centre paroissial	2, rue Sainte-Anne	Nouvelle construction
Services centraux	Usine de pompage Craig	2000, rue Saint-Antoine Est	Analyse des recommandations proposées
Services centraux	Hôtel de Ville - salle du Conseil	275, rue Notre-Dame Est	Remplacement du patis et peinture du plafond
Services centraux	Boulevard Saint-Laurent	Entre le boulevard René- Lévesque et l'avenue Mont-Royal	Travaux de mise en valeur du boulevard Saint-Laurent
Services centraux	Projet d'une éolienne sur l'Île Sainte-Hélène	Île Sainte-Hélène	Installation d'une éolienne dans le parc Jean-Drapeau
Services centraux	Pinte de lait Guaranteed Pure Milk	Lucien-L'Allier	Valeur patrimoniale de la Pinte de lait
Services centraux	Chalet du Lac-aux-Castors	Parc du mont Royal	Éclairage, mur rideau et garde-corps
Services centraux	Bain St-Michel	5300, rue Saint-Dominique	Analyse des recommandations proposées
Services centraux	Hébertisme	Parc Jean-Drapeau	Projet <i>d'arbre en arbre</i>
Services centraux	Centre national du costume	5669, rue Casgrain	Fermeture du Centre à la fin septembre
Services centraux	Édifice Lucien-Saulnier	155, rue Notre-Dame Est	Mise aux normes de l'édifice
Services centraux	Politique du patrimoine		Avis du CPM sur le projet de politique
Services centraux	Politique de développement durable du gouvernement du Québec		Mémoire du Conseil du patri- moine sur l'Avant-projet de loi Loi sur le développement durable
Services centraux	Politique de développement culturel de la Ville de Montréal		Avis du CPM sur le projet de politique
Services centraux	Politique de l'arbre de la Ville de Montréal		Avis du CPM sur le projet de politique
Services centraux	Plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal		Avis du CPM sur le projet de politique
Services centraux	Plan de transport de la Ville de Montréal		Avis du CPM sur le projet de politique
Services centraux	Patrimoine religieux du Québec		Mémoire présenté à la Commission de la Culture sur le patrimoine religieux
Sud-Ouest	Habitations Saint-Paul-Émard	Rue de l'Église	Projet domiciliaire du patrimoine
Verdun	Station-service Esso	201, rue Berlioz	Nouvelle vocation
Ville-Marie	Planétarium	1000, rue Saint-Jacques Ouest	Nouvelle vocation
Ville-Marie	Institut Allen Memorial	1025, avenue des Pins Ouest	Remplacement de six fenêtres
Ville-Marie	Secteur résidentiel	1111, boulevard Saint-Laurent (coin René-Lévesque)	Dépassement en mètre d'une nouvelle construction

Arrondissement	Objet	Adresse	Projet
Ville-Marie	Secteur commercial	1134, rue Sainte-Catherine Est	Modifications de façades
Ville-Marie	Bibliothèque Centrale	1210, rue Sherbrooke Est	Changement d'affectation
Ville-Marie	Secteur commercial	1230, rue Sainte-Catherine Ouest	Modification de la façade commerciale
Ville-Marie	Secteur commercial	1250, rue Saint-Denis	Modifications de façades
Ville-Marie	Secteur commercial	1590-1598, rue Ontario Est	Démolition d'un bâtiment pour la reconstruction d'un bâtiment à vocation commerciale et résidentiel
Ville-Marie	Hôpital général de Montréal	1650, avenue Cedar	Nouvelle construction
Ville-Marie	Secteur résidentiel	1831, boulevard René-Lévesque Ouest	Nouvelle construction
Ville-Marie	Secteur résidentiel	2680-3702, rue de la Montagne	Agrandissement
Ville-Marie	Secteur résidentiel	2862, Hill Park Circle	Agrandissement
Ville-Marie	Habitation Berri - De La Commune	350, rue Berri	Transformation et ajout de 5 étages
Ville-Marie	Université McGill, Institut neurologique	3801, rue University	Nouvelle construction
Ville-Marie	Maison Thompson et maison Sparrow	3956 et 3970, chemin de la Côte-des-Neiges	Restauration des maisons
Ville-Marie	Secteur résidentiel	4064, chemin de Trafalgar	Agrandissement en façade
Ville-Marie	Secteur résidentiel	407, rue Saint-Pierre	Recyclage et ajout des étages hors-toit
Ville-Marie	Secteur résidentiel	4081, avenue Highland	Aménagement d'un garage en façade en sous-sol
Ville-Marie	Secteur commercial	419-423, rue Saint-Vincent et 153, rue Saint-Amable	Reconstruction et réhabilitation du corps principal de l'ensemble immobilier existant pour usages résidentiel et commercial
Ville-Marie	Stade Sir Percival Molson	475, avenue des Pins Ouest	Agrandissement du stade
Ville-Marie	Terrasse Café Maison Smith	Parc du mont Royal	Construction d'une terrasse
Ville-Marie	Université McGill, Pavillons Francesco Bellini et Cancer	Quadrilatère délimité par les avenues Docteur-Penfield et des Pins, la rue Peel et la promenade Sir-William-Oster	Nouvelles constructions
Ville-Marie	École de Gestion John-Molson	rue Guy, angle boulevard de Maisonneuve	Nouvelle construction
Ville-Marie	Réaménagement de la rue McGill	rue McGill entre les rues Notre-Dame et de la Commune	Réaménagement de la voirie et du mobilier urbain
Ville-Marie	Îlot Buchanan	rue Sherbrooke Est	Démolition et projet résidentiel
Ville-Marie	Îlot du Terminus Voyageur	Quadrilatère délimité par les rues Berri, Ontario, Saint-Hubert et le boulevard de Maisonneuve	Nouvelle construction

Stade Percival-Molson, CPM



Bibliothèque centrale, rue Sherbrooke est, CPM





Études

Au cours de l'exercice, le Conseil a réalisé une étude et en a commandé une autre. La première portait sur la station Esso de l'Île des Sœurs, conçue par l'agence de Mies Van der Rohe en 1968.

La seconde visait à évaluer la valeur muséale, la valeur historique, la qualité de confection et l'état de conservation de la collection du *Centre national du costume*, contraint à la vente par manque de ressources et menacé d'expulsion du local qu'il occupait. Cette collection a ceci de particulier qu'elle inclut de nombreux vêtements civils, auxquels les musées portent moins d'intérêt bien qu'ils présentent une valeur patrimoniale certaine. Une grande partie des quelques 140 000 pièces de la collection a été vendue, tandis que les pièces identifiées comme plus précieuses et confirmées par l'étude du Conseil ont pu être provisoirement entreposées ainsi que la documentation qui les accompagnait.

Finalement, le Conseil a encadré l'étude d'une stagiaire sur l'inventaire et l'évaluation des outils de sensibilisation au patrimoine.

Toponymie

Le Comité de toponymie a tenu sept réunions. Ses membres ont statué sur les demandes d'inscription à la banque anthroponymique. Ils ont opté aussi pour le développement d'un outil informatique qui faciliterait l'intégration de nouveaux noms à la banque anthropony-

mique et toponymique. Selon cette orientation, la banque serait réarticulée et alimentée sur une base thématique, ce qui permettrait, à long terme, de revoir, sous un format électronique, *Les rues de Montréal*, répertoire historique, édité en 1995.

Participation à des consultations, colloques et conférences

Les employées du Conseil ont participé aux séances de consultation publiques sur le projet de *Politique du patrimoine* de la Ville de Montréal, sur l'avant-projet de loi sur le développement durable, sur les projets de *Politique du développement culturel* et de *Politique de l'arbre* de la Ville de Montréal. Elles ont aussi assisté aux séances de consultation de la Communauté métropolitaine de Montréal portant sur le schéma d'aménagement, ainsi qu'à celles portant sur le marché public Saint-Jacques et sur le corridor écoforestier de l'île Bizard. Une séance d'information a aussi été tenue sur le plan directeur de l'Université McGill.

Le Conseil a participé à l'organisation du colloque international sur le patrimoine religieux *Quel avenir pour quelles églises?*, en collaboration avec la Fondation du patrimoine religieux du Québec, l'UQAM et l'Université Concordia, ainsi qu'à divers colloques, portant sur le patrimoine moderne au Canada, la sauvegarde des monuments et sites dans le contexte de la transformation des paysages urbains et ruraux (Icomos Canada) et sur des sujets concernant le patrimoine naturel (Nature Québec, Association des biologistes du Québec, Communauté métropolitaine de Montréal).



La présidente du Conseil a été invitée à prononcer des conférences à l'Université Concordia (la protection des intérieurs), à l'UQAM (Montréal, ville du patrimoine mondial de l'UNESCO) et au Centre d'Histoire de Montréal (le patrimoine religieux), alors que la conseillère en aménagement du Conseil était appelée à présenter l'organisme devant les étudiants de maîtrise en conservation du patrimoine bâti de l'Université de Montréal.

Les membres et le personnel du Conseil ont assisté à diverses conférences, portant sur la Place Ville-Marie (UQAM), la dynamique de la créativité (*Chambre de commerce du Montréal métropolitain*), le Forum sur les eaux usées et usages récréatifs (*Communauté métropolitaine de Montréal*), Montréal au quotidien (Université Concordia), Tel Aviv - patrimoine moderne (DOCOMOMO), ou les projets de développement de la Société du Havre (*Chambre de commerce du Montréal métropolitain*).

Diffusion et sensibilisation

Le Conseil du patrimoine a publié un dépliant expliquant, en français et en anglais, son rôle, sa mission et les grandes catégories de patrimoine (naturel, culturel mobilier, immobilier et immatériel). Ce dépliant a été diffusé auprès des arrondissements, des élus et des organismes en patrimoine.

Le site Internet du Conseil du patrimoine de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/cpm a reçu, au cours des dix premiers mois de 2005,

la visite de plus de 9 300 internautes (consultation unique), et celle de plus de 1 680 internautes (consultations répétées). La durée moyenne de consultation est de plus de cinq minutes.

Par ailleurs, la présidente et le personnel du Conseil ont été mis à contribution dans diverses entrevues et publications dans les médias, traitant par exemple de l'architecture et la ville, des ensembles religieux dans l'espace urbain, du patrimoine moderne, des projets de développement de l'UQAM et de l'Université McGill ou du patrimoine funéraire.

Interfaces avec les arrondissements et les services de la ville

La présidente du Conseil a tenu cinq rencontres statutaires avec la responsable du dossier Culture et Patrimoine au comité exécutif de la Ville, Madame Francine Senécal.

Pour accomplir les différentes fonctions qui lui sont confiées, le Conseil interagit avec les arrondissements et les différentes directions ou divisions des services municipaux : le *Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine*, le *Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle*, le *Service des services administratifs* et le *Service des infrastructures, du transport et de l'environnement*, entre autres. Les tableaux qui suivent indiquent les principaux objets sur lesquels le Conseil est appelé à se prononcer.

Tableaux des interfaces du Conseil du Patrimoine avec les services municipaux

Arrondissements

Toute intervention projetée à l'égard d'un immeuble ou dans un site bénéficiant d'une protection en vertu de la LBC*

Tout projet de modification au **Plan d'urbanisme** concernant l'inclusion d'éléments patrimoniaux culturel et naturel

Tout projet de démolition d'un immeuble situé en tout ou en partie sur le territoire visé par la LBC*

Tout projet qui concerne la **Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels** (sites et ensembles naturels, écoterritoires, rives, milieux humides, zones délimitées, espèces menacées, parcs, espaces verts)

Tout projet qui concerne la **Politique de l'arbre** (l'inventaire des arbres, les espèces, la coupe d'arbres)

Tout projet de règlement adopté par le conseil de la ville en vertu de **l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal** relatif :

- à un bien culturel reconnu ou classé ou à un monument historique cité ou dont le projet envisagé est situé dans un arrondissement historique ou naturel ou dans un site du patrimoine au sens de la LBC.

* Territoire visé au plan d'urbanisme et par la Loi sur les biens culturels (LBC) : sur un bâtiment cité ou situé dans un site du patrimoine, dans un arrondissement historique, dans un arrondissement naturel, dans un arrondissement historique et naturel, dans un site historique classé, dans un site archéologique, dans une aire de protection d'un monument historique classé.

Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

Tout projet de modification au **Plan d'urbanisme** concernant l'inclusion d'éléments patrimoniaux culturel et naturel

Tout projet de règlement qui concerne en tout ou en partie une portion de territoire ayant intérêt à bénéficier d'une protection en vertu de la LBC*

- citation de monuments historiques;
- constitution de sites du patrimoine;
- consultations publiques sur ces deux objets.

Tout projet de règlement adopté par le conseil de la ville en vertu de **l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal** relatif :

- à un bien culturel reconnu ou classé ou à un monument historique cité ou dont le projet envisagé est situé dans un arrondissement historique ou naturel ou dans un site du patrimoine au sens de la LBC.

Études, analyses et planification stratégique en matière de patrimoine

- inventaires patrimoniaux (patrimoine industriel, patrimoine religieux, patrimoine moderne, patrimoine scolaire, immeubles patrimoniaux)
- études patrimoniales
- mise en œuvre de la Politique du patrimoine
- propositions de citation de monuments historiques et constitution de site du patrimoine

Toponymie

- banque de dénomination de lieux urbains.



Milieu humide au parc du mont Royal, CDM

Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

Toute intervention projetée à l'égard d'immeubles et de sites patrimoniaux ou de monuments **

Tout projet qui concerne la **Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels** (sites et ensembles naturels, écoterritoires, rives, milieux humides, zones délimitées, espèces menacées, parcs, espaces verts)

Tout projet qui concerne la **Politique de l'arbre** (l'inventaire des arbres, les espèces, la coupe d'arbres)

Toute question du patrimoine en regard de la **Politique du patrimoine** et de la **Politique de développement culturel**

- auprès de différents acteurs ou partenaires du milieu associatif;
- Réseau Patrimoine Montréal;
- patrimoine immatériel;
- art public;
- commémorations.

Service des services administratifs

Tout projet relatif aux immeubles patrimoniaux municipaux :

- inventaire municipal;
- travaux d'entretien ou de restauration;
- vente et réaffectation.

** Sur un bâtiment cité ou situé dans un site du patrimoine, dans un arrondissement historique, dans un arrondissement naturel, dans un arrondissement historique et naturel, dans un site historique classé, dans un site archéologique, dans une aire de protection d'un monument historique classé.

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement

Tout projet de règlement adopté par le conseil de la ville en vertu de l'**article 89 de la Charte de la Ville de Montréal** relatif :

- à de grandes infrastructures, tel un aéroport, un port, une gare, une cour ou une gare de triage ou un établissement d'assainissement, de filtration ou d'épuration des eaux.

Toute intervention projetée sur un territoire ou une portion de territoire bénéficiant d'une protection en vertu de la LBC*** et de la **Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels** (écoterritoires).

*** Dans un site du patrimoine, dans un arrondissement historique, dans un arrondissement naturel, dans un arrondissement historique et naturel, dans un site historique classé, dans un site archéologique, dans une aire de protection d'un monument historique classé.



Colloque international sur le patrimoine religieux, UQAM

Relations avec divers organismes

L'étendue de ses champs d'intérêt amène le Conseil à entrer en relation avec divers intervenants afin d'échanger sur l'état de la situation, les urgences, les projets et les actions à réaliser. Au cours de l'exercice, le Conseil a rencontré divers représentants du ministère de la Culture et des Communications du Québec, de la Commission scolaire de Montréal, du réseau bleu et du patrimoine naturel de la Communauté métropolitaine de Montréal, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, du Comité ad hoc d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Montréal, du Comité de transition de Montréal, de l'Ombudsman de la Ville de Montréal, de l'UQAM, d'Héritage Montréal, du Comité du patrimoine de la Société du Havre et de la Société de transport de Montréal.

Les membres du Conseil ont participé à une vingtaine d'événements : conférences de presse, lancements, inaugurations, remises du prix de l'artisan Opération patrimoine architectural de Montréal 2005.

Visites d'arrondissement

Le Conseil a poursuivi ses visites des arrondissements, commencées en 2003, afin de sensibiliser les intervenants du milieu aux problématiques locales et pan montréalaises en matière de patrimoine naturel et culturel. L'arrondissement Sud-Ouest a été visité par le Conseil et l'arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve par la permanence, au mois de novembre.

Administration

Le Conseil a procédé, à la fin du mois de mars 2005, au déménagement de ses locaux, maintenant situés à l'édifice Chaussegros-de-Léry (303, rue Notre-Dame est, 1er étage, bureau 1.150).

Par ailleurs, le Conseil a recruté, au mois de septembre 2005, une conseillère scientifique - biologiste, ce qui porte ses effectifs à quatre employé(e)s, temps complet, à statut temporaire.

Enfin, le Conseil a reçu deux stagiaires à la maîtrise en conservation de l'environnement bâti de l'Université de Montréal et a agi comme codirecteur d'un travail dirigé de deux étudiants à ce programme.



Liste des
**biens
protégés**
par
les différentes
juridictions



Gouvernement fédéral

115 désignations dont :

49 lieux historiques nationaux

66 personnages et événements historiques nationaux

*pour en connaître davantage sur ces lieux, consultez le site à l'adresse suivante : http://www.pc.gc.ca/progs/lhn-nhs/index_F.asp

Gouvernement provincial

Arrondissement historique de Montréal (du Vieux-Montréal)

Lieu de fondation de Montréal (site historique et archéologique)

Arrondissement naturel du Bois-de-Saraguay

Arrondissement historique et naturel du mont Royal (1988 et 2005)

105 biens culturels classés (immeubles, œuvres d'art, biens archéologiques) comprenant 40 aires de protection

27 biens culturels reconnus

*pour en connaître davantage sur ces biens, consultez le site à l'adresse suivante : <http://www.biens-culturels.mcc.gouv.qc.ca/recherche.asp>

Ville de Montréal

Monuments cités

Ahuntsic–Cartierville	Croix de chemin de pierre	angle ave. Bois-de-Boulogne et boul. Gouin Ouest 25-01-	1988
Ahuntsic–Cartierville	Maison Persillier-dit-Lachapelle	2084, boulevard Gouin Est	29-10-1987
Beaconsfield–Baie d'Urfé	Maison Mary Garbutt Angell	530, chemin Lakeshore	03-10-2002
Beaconsfield–Baie d'Urfé	Maison Rangé ou Lenoir	20122, chemin Lakeshore	12-11-2001
Lasalle	Maison des domestiques	Penniston 33-35, rue Alepin	12-02-1990
Lasalle	Maison Penniston	7525, boulevard Lasalle	12-02-1990
Lasalle	9601, boulevard Lasalle	9601, boulevard Lasalle	12-02-1990
Lasalle	Maison de Lorimier-Bélanger	9603, boulevard Lasalle	12-02-1990
Lasalle	Ancien Hôtel de ville	13, avenue Strathyre	12-02-1990
L'Île Bizard–Sainte-Geneviève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Presbytère Saint-Raphaël	495, rue Cherrier	03-07-2001



Site du patrimoine
de l'ancien village
de Rivière-des-
Prairies, CPM

Ville de Montréal

Monuments cités

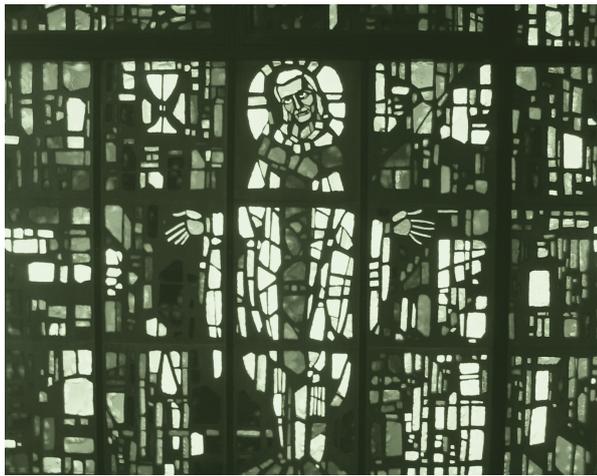
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Croix de chemin	1158, Montée Wilson	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	École du village	350, rue de l'Église	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Église Saint-Raphaël	495, rue Cherrier	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Maison dite Du Centenaire	977, rue Cherrier	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Maison Joseph-Théorêt	20, rue Martel	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Maison Toussaint-Théorêt	1883, chemin Bord-du-Lac	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Manoir Denis-Benjamin-Viger	376, rue Cherrier	03-07-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Couvent des sœurs de Sainte-Anne	16 115, boulevard Gouin ouest	13-08-2001
L'Île Bizard–Sainte-Genève– Sainte-Anne-de-Bellevue	Croix de chemin	1859, chemin Bord-du-Lac	03-07-2001
Outremont	Cinéma Outremont	1240-48, rue Bernard Ouest	29-06-1987
Outremont	708-710, Chemin de la Côte- Sainte-Catherine	708-710, Chemin de la Côte- Sainte-Catherine	07-08-1989
Plateau Mont-Royal	Regent Theatre (façade)	5117, avenue du Parc	25-04-1988
Plateau Mont-Royal	Maison Lionnais ou Maison Henriette Moreau	4100, avenue de Lorimier	02-02-1989
Plateau Mont-Royal	Cinéma Rialto	5711-5723, avenue du Parc	29-02-1988
Plateau Mont-Royal	Maison Samuel-Burland	3567, rue Saint-Urbain	14-08-1990
Plateau Mont-Royal	Maison Emmanuel-Saint-Louis	4105 à 4127, rue Saint-Denis	02-02-1989
Rivière-des-Prairies–Pointe- aux-Trembles–Montréal-Est	Maison Urgel-Charbonneau	11 931, rue Notre-Dame Est	25-04-1988
Rosemont–La Petite-Patrie	Théâtre Le Château	6950, 6956 et 6960, rue Saint- Denis et 383-395, rue Bélanger	13-08-1991
Rosemont–La Petite-Patrie	Maison Longpré	6450-6452-6452A, 38 ^{ième} Avenue	19-09-1990

Ville de Montréal**Monuments cités**

Saint-Laurent	Église Saint-Laurent	805, boulevard Sainte-Croix	19-08-1986
Sud-Ouest	Église Saint-Joseph de Montréal et son ancienne sacristie	550, rue Richmond	18-06-1991
Sud-Ouest	Maison Louis et Joseph Richard	4351-4363, rue St-Ambroise, 80-86, rue Ste-Marguerite	29-10-1987
Ville-Marie	Couvent Saint-Isidore	7440, rue Notre-Dame Est	26-11-1990
Ville-Marie	Maisons en rangée William D. Strond	1419 à 1441, rue Pierce	25-04-1988
Ville-Marie	Édifice Blumenthal	305-307, rue Sainte-Catherine Ouest	19-09-1990
Ville-Marie	Maison Arthur-Dubuc ou Canadian Club	434-438, rue Sherbrooke Est	11-04-1989
Ville-Marie	Théâtre Séville	2153-2159, rue Sainte-Catherine Ouest	13-08-1991
Ville-Marie	Banque Toronto-Dominion	1401-1403, rue de Bleury	26-11-1990
Ville-Marie	Maison L'Archevêque	1643-1647, rue de La Visitation	11-04-1989
Ville-Marie	Maison Louis-Hyppolyte-Lafontaine	1395-1401, rue Overdale	25-01-1988
Ville-Marie	Maison David-Lewis	3424, rue Simpson	25-04-1988

Sites du patrimoine constitués

Site du patrimoine du mont Royal	15-12-1987
Site du patrimoine de l'église Saint-Jean-Baptiste	19-09-1990
Site du patrimoine de la Côte Saint-Paul	19-09-1990
Site du patrimoine de l'église Saint-Esprit de Rosemont	29-01-1991
Site du patrimoine de l'ancien village de Rivière-des-Prairies	06-04-1992
Site du patrimoine de l'ancien village de Sault-au-Récollet	06-04-1992



Vitraux, Église Saint-Jean-Baptiste-Marie-Vianney, CPM



Conseil du patrimoine de Montréal
303, rue Notre-Dame Est
1^{er} étage, bureau 1.150
Montréal (Québec) H2Y 3Y8

Téléphone (514) 872 4055
Télécopieur (514) 872 2235
cpm@ville.montreal.qc.ca
www.ville.montreal.qc.ca/cpm

ISBN 2-7647-0573-5



CONSEIL
DU PATRIMOINE
DE MONTRÉAL

ville.montreal.qc.ca/cpm